

VFAT
DFFG

VOLONTARIAT FRANCO-ALLEMAND DES TERRITOIRES



OFAJ
DFJW



RENFORCER LA MOBILITE DES JEUNES EN
EUROPE

DEVELOPPER DE NOUVEAUX PROJETS FRANCO-
ALLEMANDS

DONNER UNE NOUVELLE DIMENSION AUX JUMELAGES ET
PARTENARIATS FRANCO-ALLEMANDS

Qu'est-ce que c'est ?

Le VFAT est un **programme de mobilité franco-allemand** qui est organisé depuis 2015 dans le cadre du **Service civique français**. Il est coordonné par l'Association française du Conseil des communes et régions d'Europe (**AFCCRE**) avec le soutien de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (**OFAJ**) et de l'Agence du Service civique

Les volontariats se déroulent tous les ans **du 1er septembre au 31 août** et s'effectuent **sur la base de la réciprocité et de la simultanéité** : l'accueil et l'envoi des volontaires se font en parallèle dans les villes partenaires

Qui peut participer ?

Les **collectivités territoriales membres de l'AFCCRE** et leur collectivité partenaire allemande

Les **jeunes de 18 à 25 ans résidant en France et en Allemagne**

Quelles conditions ?

Les volontaires perçoivent une **indemnité mensuelle de 504,98€ (France) ou 558,17€ (Allemagne)** versée par l'Agence du Service civique, complétée financièrement ou en nature par la collectivité d'accueil à hauteur de 114,85€ minimum, **pour 35h hebdomadaires, avec 2 jours de congés mensuels**.

La collectivité territoriale recrute et accueille le/la jeune volontaire **au sein de ses services ou de structures liées** (comité de jumelage, musée,...) en prévoyant **l'encadrement par un/e tuteur/trice**

L'**AFCCRE porte l'agrément du Service civique**, sert d'intermédiaire pour les collectivités et **se charge de l'accompagnement administratif** des jeunes volontaires ainsi que de la coordination du programme avec l'OFAJ, qui organise **4 séminaires pédagogiques** obligatoires au cours de l'année de volontariat.

Contact AFCCRE : volontariat@afccre.org / 02 38 77 83 83

 @vfat_dffg